



LCL GPSE



CSE GPSE



Novembre 2023

RVP

En début de séance de la réunion plénière du CSE, la **CFDT** a tenu à faire cette déclaration :

« Les salariés nous interpellent depuis plusieurs jours concernant la RVP du 3ème trimestre pour laquelle ils n'ont aucune information alors que celle-ci est communiquée habituellement par la Direction en début du mois et nous n'avons toujours rien à ce jour. Les salariés s'inquiètent du retard mais également du montant à venir. Nous vous demandons instamment de communiquer auprès des salariés afin de les rassurer et nous confirmer le versement de la RVP sur la feuille de paye du mois de novembre ».

M. Morel nous a confirmé que la RVP sera versée sur la paye de novembre et que l'outil "My Rvp" fonctionnera dès le 23 novembre.

Travaux sur le site OSC Noisy

Déclaration **CFDT** faisant suite à la déclaration du SNB et de FO.

« Nous sommes agréablement surpris de découvrir la prise de conscience collective du SNB et de FO sur le bienfondé de notre demande d'information et consultation pour les travaux de Noisy le Grand et sur leur ralliement à notre demande de prime de travaux abandonnant ainsi l'idée saugrenue de la prise en charge de cette prime par le bailleur.

Nous vous rappelons qu'un membre élu **CFDT**, lors du CSE extraordinaire du 20 octobre avait formulé la demande d'information en vue d'une consultation à notre président du CSE qui avait répondu par la négative et nous n'avions alors eu aucun soutien de la part des autres membres élus du CSE GPSE.

Pour notre part, nous réitérons bien évidemment notre demande de prime de travaux. »

Nous avons appris lors de la séance que le bailleur, après d'âpres négociations, serait prêt à verser une indemnité de nuisance à LCL. Grand bien lui fasse ! LCL serait donc finalement d'accord pour faire l'effort de verser une prime ! Soyons clair, l'interlocuteur et seul décisionnaire pour le versement d'une prime aux salariés est la Direction du LCL, et c'est bien à elle qu'il incombe de prendre soin de ses salariés et non au bailleur des locaux. Nous attendons désormais que ces promesses se traduisent en actes.



Congés annuels

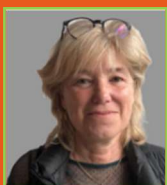
Cette année les congés scolaires de Noël commencent le samedi 23 décembre et s'arrêtent le samedi 6 janvier 2024 inclus. Normalement, LCL offre la possibilité de poser le reliquat de congés 2023 jusqu'au 6 janvier 2024 inclus. Or, nous nous sommes aperçus que le système excluait le 6 janvier, et pour peu que les congés posés comprennent le 6 janvier, ce n'est pas uniquement le 6 janvier qui est prélevé sur les congés 2024 mais la totalité des congés posés sur cette semaine sont prélevés sur 2024 sans utiliser les reliquats de 2023. Nos collègues travaillant du mardi au samedi vont être pénalisés. Nous avons demandé que ce problème soit remonté au plus vite auprès des services compétents pour rectifier et inclure le 6 janvier.



Virginie
NOIROT
Elue CSE/CSEC
06 61 48 33 37



Guy
TRICONE
Elu au CSE
Membre CSSCT
06 64 76 01 63



Véronique
DONNADIEU
Elue CSE
Membre CSSCT
06 83 33 13 10



Thierry
BLARY
RS au CSE
DSR CFDT
06 51 04 72 81



Isabelle
MARISCAL
Elue CSE
Membre CSSCT
06 07 73 05 75



Eric
HIPPOLYTE
Elu au CSE
06 50 81 72 71



Véronique
FAURE
Elue CSE
Membre CSSCT
06 98 90 19 25



Déclaration CFDT

Au regard des avis remis par les commissaires sur les différents thèmes du bilan social GPSE 2022, nous ne pouvons que déplorer globalement une dégradation, et plus précisément :

- **Sur l'emploi** : la diminution des effectifs, la hausse des licenciements et des démissions, le turnover important des alternants dont très peu, malheureusement, restent chez LCL
- **Sur la rémunération** 2022 marquée principalement par les mesures sociales et poussées peut-être aussi par le mouvement social, on ne peut pas considérer qu'il y ait une réelle reconnaissance des salariés. Certains de nos collègues, en regardant de près leur rémunération, ont fini par distinguer une très légère augmentation, mais ce n'était qu'un effet d'optique rapidement effacé par l'inflation
- **Les élus** ont sans cesse alerté la Direction sur la dégradation constante des conditions de travail et des accidents du travail dont 50% proviennent d'incivilités
- **Si les salariés** veulent évoluer et bénéficier d'une formation diplômante, ils sont encouragés par la Direction à utiliser leur CPF ou à le financer eux-mêmes sur leurs deniers personnels
- **Comme pour l'égalité Professionnelle**, nous ne constatons pas de la part de la Direction une réelle volonté de faire évoluer les choses dans le bon sens. L'égalité professionnelle n'est toujours qu'un doux rêve et semble inatteignable.

Pour faire court : les femmes réclament moins souvent que les hommes des promotions, les femmes se freinent elles-mêmes. LCL a mis des formats à leur attention tel que « les obstacles qui empêchent les femmes d'avancer » Qu'elles se forment pardi ! c'est ça la solution.

Mesdames, n'hésitez pas à solliciter vos managers pour une augmentation...



Banque Privée

Le pôle Banque Privée de Diderot-Sorbonne se sépare en deux pôles : le pôle Diderot et le pôle Sorbonne. Les sites Alésia et Convention se regroupent dans un seul et même lieu Convention et devient le pôle Banque Privée Convention. Pour ce dernier, nous avons demandé un aménagement de la tisanerie permettant d'y accueillir 20 personnes. Ces pôles ouvriront désormais du lundi au vendredi. Nous serons attentifs à la gestion du personnel.

Points divers

Télétravail

Lors de nos visites en Agences, nous rencontrons toujours la même problématique, les termes de l'accord ne sont pas respectés, on entend même que les managers interdisent le télétravail.

Nous avons demandé que l'accord soit strictement respecté.

Fermeture des coffres de l'Agence Mouffetard

Après plusieurs demandes de la **CFDT**, la Direction l'a acté, l'agence Mouffetard pourra rester dans ses locaux du 70 rue Mouffetard. Le site du 58 rue Mouffetard sera alors consacré aux automates.

Les élus ont accepté unanimement l'information et la consultation le même jour afin de ne pas retarder les démarches auprès des clients.

